

Japon, la cible à atteindre est de 6 p. 100. L'Union européenne et les États-Unis doivent réduire leurs émissions de 8 et de 7 p. 100 respectivement. La Russie, quant à elle, a accepté de stabiliser ses émissions au niveau de 1990. En comparaison de ce que seraient les émissions si l'on maintenait le statu quo jusqu'en 2010, la cible que doit atteindre le Canada représente une réduction d'environ 21 p. 100 des émissions globales de gaz à effet de serre.

Au Canada, tous les paliers de gouvernement, ainsi que le secteur privé, collaboreront au cours des deux prochaines années à la mise sur pied d'une stratégie de mise en œuvre. La réduction des émissions présente à la fois des défis et des possibilités, et entraînera des changements pour l'économie canadienne. Aucune région ni aucun secteur ne seront appelés à assumer un fardeau déraisonnable. Les répercussions des changements dépendront des moyens choisis pour obtenir les réductions requises. Les Canadiens peuvent s'attendre à des résultats positifs comme des économies d'énergie, des avantages pour la santé et l'apparition de nouvelles technologies. Un secrétariat fédéral au changement climatique a été mis sur pied pour élaborer les plans nationaux de mise en œuvre, et le gouvernement fédéral dépensera 50 millions de dollars supplémentaires par année, au cours des 3 prochaines années, à des programmes de réduction des émissions visant à donner un élan aux mesures à prendre en ce qui concerne les gaz à effet de serre.

Une entente visant l'établissement d'un système d'échange de droits d'émission est l'un des principaux résultats des négociations de Kyoto. Ce système permettra aux pays qui soit dépasseront leurs objectifs en matière de réduction d'émission, soit ne les atteindront pas, d'acheter ou de vendre les crédits associés à ces réductions excédentaires ou manquantes.

Le Canada a négocié sans relâche, à Kyoto, pour obtenir une marge de manœuvre qui lui permette de respecter son engagement de façon rentable. Il estime qu'un échange international de droits d'émission axé sur les marchés lui permettra d'y arriver. Les dispositions permettant aux pays d'avoir des crédits pour les projets communs offrent également une certaine souplesse, de même que celles qui autorisent les pays industriels à recevoir des crédits pour le financement de programmes de réduction des émissions dans les pays en développement.

Par ailleurs, les participants à la réunion de Kyoto ont reconnu le rôle positif joué par les forêts, qui absorbent et entreposent les gaz à effet de serre. Le Canada continuera de chercher à obtenir que ce rôle soit aussi reconnu aux terres agricoles.

Tandis que les membres du G-8 discutent de ces enjeux, les autorités environnementales préparent une nouvelle séance de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur le changement climatique, qui se tiendra à